

LGV BPL - Tableau de suivi des engagements de l'État – Suivi des engagements localisés TOARC F					
Dépt	Commune	Thématique	Engagement	Mesures mises en œuvre et/ou réponses définitives	État du respect de l'engagement
72	Chantenay-Villedieu	Cadre de vie	Acquisition du bâti directement impacté ou à proximité : bâti le plus proche du tracé au lieu-dit la Bourdaiserie	Acquisition du bâti directement impacté ou à proximité : bâti le plus proche du tracé au lieu-dit la Bourdaiserie	Respecté
72	Chantenay-Villedieu	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagère au passage à proximité de lieux-dits les Barbotières	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagère au passage à proximité de lieux-dits les Barbotières	Respecté
72	Chantenay-Villedieu	Acoustique	Mise en place de dispositif de protection acoustique, lieu-dit Les Barbotières	Mise en place de dispositif de protection acoustique, lieu-dit Les Barbotières	Respecté
72	Chantenay-Villedieu	Cadre de vie	Demande de réexamen du tracé du rétablissement de la RD 43 au PK 53 (prévu en se rapprochant du lieu dit Les Vignes Gâtes pour dégager une largeur d'espace de culture suffisante entre la RD et la LGV, cette solution impactant cependant plus fortement un exploitant)  A étudier en phase APD, en fonction des orientations en matière d'AFAF (variante 2 des études complémentaires 2009/2010 à privilégier)	Demande de réexamen du tracé du rétablissement de la RD 43 au PK 53 (prévu en se rapprochant du lieu dit Les Vignes Gâtes pour dégager une largeur d'espace de culture suffisante entre la RD et la LGV, cette solution impactant cependant plus fortement un exploitant)  A étudier en phase APD, en fonction des orientations en matière d'AFAF (variante 2 des études complémentaires 2009/2010 à privilégier)	Respecté
72	Chantenay-Villedieu	Cadre de vie	Passage à proximité de bâtiments d'exploitation à la Morinière : acquisition	Passage à proximité de bâtiments d'exploitation à la Morinière : acquisition	Respecté
72	Chantenay-Villedieu	Milieu physique	Passage sur la zone humide de la vallée de la Morinière : rétablissement des conditions d'écoulement des milieux, compensation des surfaces humides impactées	Passage sur la zone humide de la vallée de la Morinière : rétablissement des conditions d'écoulement des milieux, compensation des surfaces humides impactées	Respecté
72	Chantenay-Villedieu	Milieu physique	Passage en limite des périmètres de protection rapprochés (central et périphérique) des captages AEP de Chantenay-Villedieu/Saint-Pierre-des Bois : étude hydrogéologique spécifique en phase APD, et mise en œuvre de mesures de protection	Passage en limite des périmètres de protection rapprochés (central et périphérique) des captages AEP de Chantenay-Villedieu/Saint-Pierre-des Bois : étude hydrogéologique spécifique en phase APD, et mise en œuvre de mesures de protection	Respecté provisoirement
72	Chantenay-Villedieu	Milieu Naturel	Passage sur zone de fréquentation d'Édicnème criard : plantation des haies arborées le long de la ligne depuis le lieu-dit Paluau jusqu'au lieu-dit la Haie Brézillard	Passage sur zone de fréquentation d'Édicnème criard : plantation des haies arborées le long de la ligne depuis le lieu-dit Paluau jusqu'au lieu-dit la Haie Brézillard	Non respecté mais résolu
72	Chantenay-Villedieu	Milieu Naturel	Passage sur une zone humide incluant une mare à Triton crêté et un site de reproduction du Pélodyte ponctué : création de deux mares de substitution, capture et déplacement des amphibiens en phase travaux	Passage sur une zone humide incluant une mare à Triton crêté et un site de reproduction du Pélodyte ponctué : création de deux mares de substitution, capture et déplacement des amphibiens en phase travaux	Respecté
72	Chantenay-Villedieu / Maigné	Cadre de vie	Passage à proximité de bâtiments d'exploitation à la Haie Brézillard : acquisition	Passage à proximité de bâtiments d'exploitation à la Haie Brézillard : acquisition	Respecté
72	Chantenay-Villedieu	Milieu Naturel	Traversée d'un corridor de déplacement local : aménagement d'un passage mixte grande faune/agricole	Traversée d'un corridor de déplacement local : aménagement d'un passage mixte grande faune/agricole	Respecté
72	Chantenay-Villedieu	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagère au passage à proximité de la Haie Brézillard avec traversée des boisements : reconstitution des lisières	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagère au passage à proximité de la Haie Brézillard avec traversée des boisements : reconstitution des lisières	Respecté
72	Chantenay-Villedieu / Vallon-sur-Gée	Milieu Naturel	Traversée de boisements : réalisation de boisements compensateurs (boisement de la Haie Brézillard)	Traversée de boisements : réalisation de boisements compensateurs (boisement de la Haie Brézillard)	Respecté
72	Vallon-sur-Gée	Cadre de vie	Rétablissement de la VC 8 : rétablissement en place de la VC avec franchissement de la LGV en PRO	Rétablissement de la VC 8 : rétablissement en place de la VC avec franchissement de la LGV en PRO	Respecté
72	Vallon-sur-Gée	Acoustique	Mise en place de dispositif de protection acoustique, lieu-dit Clos Verrier	Mise en place de dispositif de protection acoustique, lieu-dit Clos Verrier	Respecté
72	Vallon-sur-Gée	Milieu physique	Passage sur zone humide : rétablissement des conditions d'écoulement des milieux, compensation des surfaces humides impactées	Les expertises réalisées dans le cadre du dossier Loi sur l'eau n'ont pas identifié de zone humide sur le secteur Il est mentionné dans le dossier des Engagements de l'Etat que des inventaires devaient être réalisés dans le cadre des procédures réglementaires environnementales nécessaires à l'aboutissement du projet. Ces inventaires validés lors de ces procédures ont permis de remettre à jour les données d'entrée concernant les sujets tels que les zones humides, les mares ou les espèces protégées et les compensations qui sont ainsi nécessaires. Les mesures et compensations issues de ces procédures sont traitées dans ces dossiers qui se différencient des Engagements de l'Etat. La réponse apportée dans le cadre des tableaux de suivi des Engagements de l'Etat concerne uniquement l'engagement localisé du dossier et ne saurait reprendre l'ensemble des études et mesures des procédures environnementales.	Inactif
72	Vallon-sur-Gée	Acoustique	Mise en place de dispositif de protection acoustique, lieu-dit la Bourlerie	Merlon MEA 0485-2 réalisé	Respecté
72	Vallon-sur-Gée	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagère au passage à proximité de lieux-dits la Bourderie et Perré	Modelages (MOD0489-2, 0481-2, 0482-2) réalisés Plantations (boisement, alignement merisiers, arbres tiges, haies de ripisylve) réalisées	Respecté

72	Vallon-sur-Gée	Acoustique	Mise en place de dispositif de protection acoustique, le Perré	Écran EAC 0482-2 posé	Respecté
72	Maigne / Vallon-sur-Gée	Milieu Naturel	Franchissement de la vallée de Gée, stations de Souchet odorant (espèce végétale rare) : mise en œuvre de mesures pour le maintien de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Limitation des emprises chantier afin de préserver les stations	Travaux du PRA 0477 réalisés Suivi qualité des eaux superficielles phase chantier - Sarthe Mise en exclus maintenue pour les berges de la Gée pendant les travaux. Station de souchet odorant en aval, en-dehors des emprises. Ces prescriptions étaient précisées dans la NRE transmise aux entreprises	Respecté
72	Vallon-sur-Gée	Cadre de vie	Acquisition de bâti directement impacté ou à proximité immédiate : lieu-dit le Petit Bois	Bâti acquis et démoli par RFF avant 2012	Respecté
72	Vallon-sur-Gée / Maigné	Milieu physique	Franchissement de la vallée de Gée : maintien de la transparence hydraulique	Maintien de la transparence hydraulique par la réalisation d'un ouvrage de grande ouverture : PRA 0477 (ouvrage de type 2 : ouverture 44,3 m) : ouvrage réalisé	Respecté
72	Maigné	Cadre de vie	Demande d'un traitement soigné du rétablissement de la RD 31 au sein du hameau de Noyau A étudier en phase APD (rétablissement des accès particuliers et agricoles, sécurisation routière, traitements paysagers en tenant compte de l'acquisition de deux anciens poulaillers situés à proximité immédiate du tracé routier)	Étude réalisée en phase APD Rétablissement RTD 0476 - RD 31, en place (approuvé en concertation), mis en service	Respecté
72	Maigné	Cadre de vie	Impact du rétablissement routier de la RD31 sur 2 bâtiments agricoles: acquisition	Bâti acquis et démolis	Respecté
72	Maigné	Cadre de vie	Dans le cadre de la mise aux normes de sa station d'épuration, la commune engage les études de réalisation sur un site contigu à l'emprise de la LGV (prévu au zonage des plans du règlement d'urbanisme en cours d'élaboration)	L'APD a été fourni à la commune et à son MOE en charge de la conception de la STEP. L'absence de conflit au niveau des emprises a été vérifiée. NOTA : La STEP a été mise en service par la commune.	Respecté
72	Maigné	Acoustique	Mise en place de dispositif de protection acoustique, village de Noyau	Écran EAC 0476-1 posé	Respecté
72	Maigné / Vallon-sur-Gée / Crannes-en-Champagne	Milieu physique	Passage en déblai important en zone karstique : études hydrogéologiques spécifiques en phase APD, mise en place d'un suivi piézométrique, mise en œuvre de mesures de protection	Étude hydrogéologiques spécifiques réalisées en phase APD Le secteur des Calcaires bajo-bathoniens comportant de nombreux points d'eau privés a été suivi via les piézomètres de chantier et le PT273 choisis suite à une analyse technique validée par la DDT (note CSGI-47002) et le PT659 sur demande du propriétaire. Les PT273 et PT659 ne présentent pas d'impact lié à la LGV. Arrêt du suivi et conclusion validés par la DDT72	Respecté
72	Crannes-en-Champagne	Cadre de vie	Passage à proximité du siège d'exploitation de Crenon : Mise en œuvre des mesures d'accompagnement après étude spécifique	Mise en place d'un merlon acoustique MEA 0451-1 et d'une voie de désenclavement VLT 0455-1.	Respecté provisoirement
72	Crannes-en-Champagne	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagère, lieu-dit Malvoisine	Modelages (MOD0458-2, 0451-2 et 0448-2) réalisés Plantations réalisées (boisements, arbres tiges et massifs arbustifs sur talus arrière merlon)	Respecté
72	Crannes-en-Champagne	Milieu physique	Passage sur zones humides : rétablissement des conditions d'écoulement des milieux, compensation des surfaces humides impactées	Les expertises réalisées dans le cadre du dossier Loi sur l'eau n'ont pas identifié de zone humide sur le secteur II est mentionné dans le dossier des Engagements de l'État que des inventaires devaient être réalisés dans le cadre des procédures réglementaires environnementales nécessaires à l'aboutissement du projet. Ces inventaires validés lors de ces procédures ont permis de remettre à jour les données d'entrée concernant les sujets tels que les zones humides, les mares ou les espèces protégées et les compensations qui sont ainsi nécessaires. Les mesures et compensations issues de ces procédures sont traitées dans ces dossiers qui se différencient des Engagements de l'Etat. La réponse apportée dans le cadre des tableaux de suivi des Engagements de l'État concerne uniquement l'engagement localisé du dossier et ne saurait reprendre l'ensemble des études et mesures des procédures environnementales.	Inactivé
72	Crannes-en-Champagne	Cadre de vie	Rétablissement de la RD22 entre Malvoisine et la Bruère : étude des conditions de rétablissement au plus proche du tracé actuel poursuivie en phase APD	Étude effectuée en phase APD Rétablissement de la RD22 réalisé	Respecté
72	Crannes-en-Champagne	Acoustique	Mise en place de dispositif de protection acoustique, lieu-dit La Bruère	Merlons MEA 0445-1 et MEA 0444-1 réalisés	Respecté
72	Crannes-en-Champagne	Cadre de vie	Acquisition de bâti directement impacté ou à proximité immédiate : lieu-dit la Loge	Bâti acquis et démoli	Respecté
72	Crannes-en-Champagne	Acoustique	Mise en place de dispositif de protection acoustique, lieu-dit les Bois Robert	Écran acoustique remplacé par merlon acoustique intégré dans modelé (MOD 0436-1 réalisé)	Respecté
72	Souligné-Flacé	Milieu Naturel	Passage dans les bois des "Bois Robert" : réalisation de boisements compensateurs	Pour l'ensemble des boisements compensateurs de la Sarthe : 14 projets techniques ont été transmis pour agrément à la DDT72; tous ont reçus un avis favorable, pour une surface totale de 138,5ha. Les plantations engagées dès 2013 ont été finalisées en 2016.	Respecté
72	Souligné-Flacé	Cadre de vie	Passage de la LGV sur l'exploitation de Monceaux (sur environ 2km, scindant les pâtures du siège). Protocole signé avec l'exploitant prévoyant la réalisation d'un ouvrage de franchissement agricole au-dessus de la LGV au droit du siège actuel.	Boviduc réalisé, franchissement en PRO au dessus de la LGV	Respecté provisoirement

72	Souigné-Flacé	Milieu physique	Bassin versant intercepté par un déblai important : recueil des eaux et mise en place de bassins de rétention	Bassin d'écrêtement BAE 0437-2 réalisé	Respecté
72	Souigné-Flacé	Acoustique	Mise en place de dispositif de protection acoustique, lieu-dit la Bertellière	Ycran 0426-2 posé	Respecté
72	Souigné-Flacé	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagère, gîte de la Bertellière	Ligne en déblai et modelage (MOD0425-2) réalisé Plantations (haie en crête du déblai et arbres tiges le long du rétablissement) réalisées	Respecté
72	Souigné-Flacé	Cadre de vie	Acquisition de bâti directement impacté ou à proximité immédiate : lieu-dit la Quoilonnière	Bâties acquies et démolies	Respecté
	Souigné-Flacé	Cadre de vie	Siège de l'exploitation la Quoilonnière directement impacté : Mise en œuvre des mesures d'accompagnement après études spécifiques (acquisition totale ou partielle du bâti)	Bâties acquies et démolies	Respecté
72	Souigné-Flacé	Cadre de vie	Passage sur un bâtiment de l'exploitation des Nouis (siège situé entre le projet et la RD88) : mise en œuvre des mesures d'accompagnement après études spécifiques	Bâties acquies et démolies	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Milieu physique	Alimentation de puits en zone de déblai important (forage dans les emprises aux Nouis, passage à proximité de forages agricoles aux Croix de Menueau) : selon impacts, remplacement du forage ou indemnisation	Les points d'eau concernés sont PT266 aux Nouis et PT 264 et 265 aux Croix Menueau. PT266 non suivi mais n'ayant pas fait l'objet de plainte du propriétaire (forage profond). Le PT265 a été indemnisé car situé sous la LGV. Le PT 264 a été suivi jusqu'en octobre 2015 et ne présente pas d'impact quantitatif. Arrêt du suivi et conclusion validés par la DDT72	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Cadre de vie	Siège de l'exploitation la Coix de Menueau directement impacté : Mise en œuvre des mesures d'accompagnement après études spécifiques (acquisition totale ou partielle du bâti)	Bâti acquis et démoli par RFF avant 2012	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Milieu Naturel	Le rétablissement de la RD 50 sur la RD 88 impacte une importante réserve de chasse en secteur boisé, s'approchant sensiblement d'un parc d'élevage expérimental de faisans  Les études de détail devront préciser les dispositifs de sécurité routière (raccordement dans le virage de la RD 88) et ferroviaire (anti pénétration de véhicule) pour favoriser un rétablissement de la RD 50 au plus près du château d'eau.	Étude réalisée  Rétablissement de la VLT 0406-1 - RD 50 en service conforme aux normes de sécurité en vigueur	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Cadre de vie	Demande d'améliorer les conditions de rétablissement de la RD 277 sur la RD 88, compte tenu des impacts locaux (double virage avant un stop, nouveau carrefour en face d'une habitation, desserte du bâtiment d'élevage de La Croix de Menueau)  A étudier en phase APD	Étude effectuée en phase APD  VLT 406-1, RD88, RD50 et RD277 rétablis	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Cadre de vie	Passage à proximité du château d'eau de Coulans sur Gée : étude technique en phase APD concernant le passage au droit de la plate-forme et les adaptations éventuelles des réseaux	Nouveau forage réalisé en 2013  Étude technique réalisée en phase APD	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Milieu physique	Aquifères sableux peu protégés : étude hydrogéologique approfondie en phase APD, mise en œuvre de mesures de protection	Étude réalisée en phase APD  Le secteur des Sables du Maine comportant de nombreux points d'eau privés (PT266, 265, 264, 278, 261, 262, 259, 260, 258, 257, 256, 255, 253, 252, 251, 248, 247, 246, 245, 244) a été suivi via quelques puits choisis suite à une analyse technique validée par la DDT (note CSGI-47002). A ces puits s'ajoutent ceux suivis sur demande des propriétaires. Les points de suivi sont les puits PT264, 262, 255, 254. Seul le puit PT254 présente un impact partiel (baisse du niveau moyen) et fera l'objet d'une compensation de type indemnitaire étant donné l'usage et la faible profondeur (6.00m). Arrêt du suivi et conclusion validés par la DDT72	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Acoustique	Mise en place de dispositif de protection acoustique, lieu-dit le Bosquet	Merlon MEA 0400-2 réalisé	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Milieu Naturel	Risque de perturbation d'espaces sensibles : limitation de l'emprise des travaux au strict nécessaire, balisage en phase chantier	Travaux de déboisement limité au strict nécessaire  Mise en exclos réalisée en phase chantier	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Milieu Naturel	Passage dans la partie ouest des Grands Bois : réalisation de boisements compensateurs	Pour l'ensemble des boisements compensateurs de la Sarthe : 14 projets techniques ont été transmis pour agrément à la DDT72; tous ont reçus un avis favorable, pour une surface totale de 138,5ha. Les plantations engagées dès 2013 ont été finalisées en 2016.	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Acoustique	Mise en place de dispositif de protection acoustique, lieu-dit les Gautelleries	Merlon MEA 0396-2 réalisé	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Acoustique	Mise en place de dispositif de protection acoustique à proximité du lieu dit les Gautelleries	Merlon MEA 0396-2 réalisé	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Milieu Naturel	Traversée d'un corridor de déplacement de grande faune : aménagement d'un PGF mixte hydraulique	Ouvrage mixte Grande faune et hydraulique (PRA 0394 OH+PGF) réalisé	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Cadre de vie	Croisement d'une conduite de gaz sous pression : Étude des conditions de rétablissement en concertation avec le gestionnaire	Étude effectuée en concertation avec le gestionnaire  Travaux réalisés	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Cadre de vie	Passage sous une ligne électrique à haute tension : étude en phase APD en coordination avec RTE	Travaux réalisés conformément à la convention CLERE / RTE C-2013-13	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Cadre de vie	Acquisition de bâti directement impacté ou à proximité immédiate : lieu-dit la Croix du Chêne	Bâties acquies et démolies	Respecté

72	Coulans-sur-Gée	Cadre de vie	<p><b>Demande par la commune d'un accès agricole le long de la LGV, côté nord ouest, entre les PR 38,8 et 39,2 pour limiter les allongements de parcours</b></p> <p><b>A étudier en phase APD en lien avec l'étude paysagère spécifique n° 72 08</b></p>	<p>Ce sujet (desserte agricole) relevant du réaménagement foncier, est traité dans le cadre de cette procédure. Le plan de modification de voirie pour la commune de COULANS SUR GEE ne mentionne pas la création de chemin nouveau. Par ailleurs, l'enquête en commission départementale est terminée. Aucun recours du propriétaire, M. DE BEAUCOURT, de l'exploitant, M. Loïc YVON, de la commune de COULANS SUR GEE, n'a été porté à la connaissance du Président de la Commission Départementale.</p>	Non respecté mais résolu
72	Coulans-sur-Gée	Paysage	<p><b>Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagère au passage en lisière du bois de la Futaie</b></p>	<p>Secteur traité de manière globale : périmètre du Château de Coulans. Aménagements paysagers réalisés conformément à la concertation menée avec ABF et propriétaire du Château de Coulans (voir PAY_F_019).</p>	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Paysage	<p><b>Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagère au passage de la ligne dans le périmètre de protection du Château de Coulans, monument historique inscrit</b></p>	<p>Aménagements paysagers réalisés conformément à la concertation menée avec l'ABF et le propriétaire du Château de Coulans Arrêté préfectoral N°2012229-0027 du 16 août 2012 autorisant les travaux au sein du périmètre de protection du Château de Coulans sur Gée et planches détaillées (nov 2015) illustrées de l'aménagement paysager avec notamment merlon et traitement de la lisière du bois de la Futaie et triple alignement de chênes rouvres dans le cône de perception visuelle depuis le château</p>	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Milieu Naturel	<p><b>Passage dans le Bois de la Futaie : réalisation de boisements compensateurs</b></p>	<p>Pour l'ensemble des boisements compensateurs de la Sarthe : 14 projets techniques ont été transmis pour agrément à la DDT72; tous ont reçus un avis favorable, pour une surface totale de 138,5ha. Les plantations engagées dès 2013 ont été finalisées en 2016.</p>	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Acoustique	<p><b>Mise en place de dispositif de protection acoustique, lieu-dit les Etangs/la Ferrandière</b></p>	<p>Merlon MEA 0379-1 réalisé</p>	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Acoustique	<p><b>Mise en place de dispositif de protection acoustique, lieu-dit la Belle-Étoile</b></p>	<p>Merlon MEA 0373-2 réalisé + EAC 0372-2 posé</p>	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Cadre de vie	<p><b>Siège de l'exploitation des Cormiers directement impacté : Mise en œuvre des mesures d'accompagnement après études spécifiques (acquisition totale ou partielle du bâti)</b></p>	<p>Bâtis acquis et démolis</p>	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Milieu Naturel	<p><b>Risque de perturbation d'espaces sensibles : limitation de l'emprise des travaux au strict nécessaire, balisage en phase chantier</b></p>	<p>Mise en exclos de la ZH 147-1 et des arbres à cavité en phase chantier. Ces prescriptions étaient précisées dans la NRE transmise aux entreprises.</p>	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Acoustique	<p><b>Mise en place de dispositif de protection acoustique, en face du lieu-dit La Bretellière</b></p>	<p>Merlon MEA 0367-2 réalisé</p>	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Cadre de vie	<p><b>Passage sous une ligne électrique à haute tension : étude en phase APD en coordination avec RTE</b></p>	<p>Travaux réalisés conformément à la convention CLERE / RTE C-2013-13</p>	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Cadre de vie	<p><b>Demande d'optimisation du rétablissement de la VC 5 et du raccordement du chemin d'exploitation (rampes importantes et en virages de la VC 5, allongement du chemin, consommation d'espace) Etudier la possibilité d'un rétablissement en PRA de la VC5 (décalage vers le sud) qui facilitera le traitement paysager de ce secteur.</b></p>	<p>Rétablissement direct de la VC 5 supprimé et approuvé en concertation communale. La VC5 longe la LGV au sud et se raccorde à la RD 357.</p>	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Paysage	<p><b>Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagère au passage au droit de l'exploitation agricole de la Vannerie</b></p>	<p>Modelage (MOD0364-2) réalisé Plantations adaptées (haie sur 2 rangs ponctuée d'arbres tiges et boisement); y compris pour prise en compte chemin pédestre communal; réalisées</p>	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Acoustique	<p><b>Mise en place de dispositif de protection acoustique, lieu-dit le Carrefour</b></p>	<p>Merlon MEA 0363-1 réalisé</p>	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Cadre de vie	<p><b>Acquisition de bâti directement impacté ou à proximité immédiate : lieu-dit la Vannerie</b></p>	<p>Bâti acquis et démolé par RFF avant 2012</p>	Respecté
72	Coulans-sur-Gée	Acoustique	<p><b>Mise en place de dispositif de protection acoustique, lieu-dit la Vannerie</b></p>	<p>Merlon MEA 0361-2 réalisé</p>	Respecté
72	La Quinte	Milieu Naturel	<p><b>Traversée de boisements à proximité de la Bénerie : réalisation de boisements compensateurs</b></p>	<p>Pour l'ensemble des boisements compensateurs de la Sarthe : 14 projets techniques ont été transmis pour agrément à la DDT72; tous ont reçus un avis favorable, pour une surface totale de 138,5ha. Les plantations engagées dès 2013 ont été finalisées en 2016.</p>	Respecté
72	La Quinte	Milieu Naturel	<p><b>Zone de fréquentation de la Chouette chevêche : mise en place de mesure compensatoire (nichoirs) si nécessaire, après étude en phase APD</b></p>	<p>Aucun habitat à Chouette Chevêche identifié dans le dossier CNPN sur ce secteur. Rendu inactif (pas de nichoir)</p>	Inactif
72	La Quinte	Cadre de vie	<p><b>Le rétablissement du CR 10 impacte une parcelle récemment drainée</b></p> <p><b>A étudier en phase APD, en fonction du nouveau profil en long retenu dans le Dossier des Engagements de l'Etat</b></p>	<p>Étude effectuée en phase APD Travaux terminés</p>	Respecté
72	La Quinte	Cadre de vie	<p><b>Croisement d'une conduite de gaz sous pression : Etude des conditions de rétablissement en concertation avec le gestionnaire</b></p>	<p>Étude effectuée en concertation avec le gestionnaire Travaux terminés</p>	Respecté
72	La Quinte	Cadre de vie	<p><b>Interception d'un sentier pédestre : rétablissement d'un chemin de randonnée</b></p>	<p>PRO 0347 réalisé et équipé d'un trottoir</p>	Respecté
72	La Quinte	Cadre de vie	<p><b>Passage de la LGV à proximité de la propriété de Teilleau</b></p> <p><b>Suite à l'acquisition de la propriété, la voie de désenclavement latérale située entre les PR 34,9 et 35,2 n'est plus nécessaire</b></p>	<p>Suite à la suppression du CR 10, une voie de désenclavement (VLT 349-2) est nécessaire pour raccorder le CR 10 à la VC 9. Travaux VLT réalisés</p>	Non respecté mais résolu
72	La Quinte	Cadre de vie	<p><b>Acquisition de bâti directement impacté ou à proximité immédiate : lieu-dit Teilleau</b></p>	<p>Bâti acquis &amp; démolis</p>	Respecté

72	Degré	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagères les Basses Chauvières	Modelage (MOD0344-2) réalisé Plantations (boisement, haies et arbres tiges) réalisées	Respecté
72	La Quinte	Cadre de vie	Passage sur le siège d'exploitation des Chauvières : acquisition	Bâti acquis et démoli par RFF avant 2012	Respecté
72	La Quinte	Cadre de vie	Acquisition de bâti directement impacté ou à proximité immédiate : habitations les Chauvières	Bâti acquis et démoli par RFF avant 2012	Respecté
72	Degré	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagères lieu-dit les Bouchardières	Modelage (merlon MOD0343-1 concerté) réalisé Plantations (haie dense sur merlon, boisement talus arrière du merlon, alignement de merisier le long du rétablissement) réalisées Compléments (massif en extrémité ouest du merlon et boisement hors emprise au droit du plan d'eau) seront réalisés à l'automne 2016	Respecté
72	La Quinte	Acoustique	Mise en place de deux dispositifs de protection acoustique, lieu-dit des Basses Chauvières	Les études acoustiques (cf. chapitre "Mémoire sur l'intégration dans l'environnement" CSTCV_16715_B03) ont montré que des protections n'étaient pas nécessaires : le niveau sonore modélisé est inférieur au seuil réglementaire de 60 dB(A) Le processus de réalisation des études acoustiques tel qu'il est indiqué dans le Dossier des Engagements de l'État, ainsi que la réglementation ont été respectés. La suite du processus (vérification de l'efficacité des mesures de protection et des niveaux sonores) sera réalisée lors de la mise en service de la ligne, conformément aux Engagements Généraux et à la réglementation en vigueur. Les bâtis sensibles (dont le niveau sonore approche le seuil : entre 59 et 60 dB(A)) feront notamment l'objet de ces mesures dans le cadre du Bilan LOTI.	Non respecté mais résolu
72	Degré	Cadre de vie	Passage à proximité du siège d'exploitation de la Gourdaïne (jumenterie) : mise en œuvre des mesures d'accompagnement après étude spécifique	voir CDV_F_029	Respecté provisoirement
72	Degré	Cadre de vie	Demande de report vers l'ouest du tracé au droit de la propriété de La Gourdaïne (jumenterie), qui a fait l'objet d'une étude spécifique (exploitation équine) : Calage fin à étudier en phase APD (sans modifier l'axe du tracé aux Chauvières, un alignement droit entre les PR 34,5 et 34 pouvant permettre un éloignement perceptible du site de La Gourdaïne). L'étude spécifique réalisée sur cette exploitation équine conclut à la mise en œuvre de mesures compensatoires spécifiques (mesures de protection acoustique au droit de la salle de traite, protection contre la poussière en phase travaux, mise en place d'un suivi de production, indemnisation et mise en œuvre de mesures spécifiques en cas de perturbation de l'exploitation)	Mise en œuvre du protocole d'accord : Écran EAC 0340-1 posé Modelage et plantation réalisés (complément de plantation - arbres tiges en pied de modelage et boisement sur talus arrière réalisés à l'automne 2016) Suivi des effets de la ligne sur la production laitière (2010 à 2012, 2014, 2015)	Respecté provisoirement
72	La Quinte	Milieu physique	Passage sur des plans d'eau : mesures de reconstitution ou compensatoires à définir avec le propriétaire concerné	Travaux de comblement partiel effectués sur le PE 150-01 et MCI 150_041 et 150_042 réalisés ERE : acquisition du plan d'eau	Respecté
72	Degré	Acoustique	Mise en place de dispositif de protection acoustique, lieu-dit Gourdaïne	Écran EAC 0340-1 posé	Respecté
72	Degré	Cadre de vie	Croisement d'une conduite de gaz sous pression : Etude des conditions de rétablissement en concertation avec le gestionnaire	Travaux de dévoiement réalisés par GRT Gaz dans le cadre d'une convention signée avec RFF et transférée à ERE	Respecté
72	Degré	Cadre de vie	Abaissement du PL au franchissement du Valet, d'environ 6m et un rétablissement décalé de la RD 28	Travaux du franchissement du Valet réalisés	Respecté
72	Degré/La Quinte	Cadre de vie	Demande des habitants des lieux-dits du Grand Chemin et des Ecoubières de réduire l'impact du rétablissement de la RD (au Nord ouest de la ligne).	Travaux du franchissement du Valet réalisés	Respecté
72	Degré	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagère au franchissement du vallon : Le Valet	Plantations réalisées (boisement, haies de reconstitution de ripisylve le long du Valet et connexion à la végétation existante, alignement d'arbres tiges le long du rétablissement)	Respecté
72	Degré	Milieu Naturel	Traversée d'un corridor de déplacement local : réalisation d'ouvrage mixte (faune/hydraulique)	PRA+PGF 0338 réalisé	Respecté
72	Degré	Milieu Naturel	Traversée de boisements, franchissement du vallon du Valet : réalisation de boisements compensateurs	Pour l'ensemble des boisements compensateurs de la Sarthe : 14 projets techniques ont été transmis pour agrément à la DDT72; tous ont reçus un avis favorable, pour une surface totale de 138,5ha. Les plantations engagées dès 2013 ont été finalisées en 2016.	Respecté
72	Degré	Cadre de vie	Optimisation du tracé à étudier en phase APD (avec notamment réduction des rayons des virages)	Étude réalisée en phase APD Travaux effectués	Respecté
72	Degré	Acoustique	Mise en place de dispositif de protection acoustique (passage à proximité du Grand Essart)	Merlons MEA 0336-2 et 0335-2 réalisés	Respecté
72	Degré	Cadre de vie	Passage sur un bâtiment de l'exploitation du Valet (poulailler) : acquisition	Bâti acquis et démoli	Respecté
72	Degré	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagères l'exploitation le Valet	Lieu-dit en contrebas de la ligne et ligne en déblai avec modelé en crête (MOD0332-1) réalisé Plantations adaptées au site (végétation existante maintenue, boisement du délaissé, haie en pied de modelé et le long du rétablissement) réalisées	Respecté
72	Degré	Cadre de vie	Rétablissement d'un chemin de randonnée (VC4)	PRO 0334 réalisé avec aménagement piétons	Respecté
72	Degré	Milieu physique	Bassin versant intercepté par des déblais importants : recueil des eaux et mise en place de bassins de rétention	Bassin réalisé BAE 0338-1	Respecté
72	Degré	Cadre de vie	Acquisition de bâti directement impacté ou à proximité immédiate : habitations les Venelles	2 propriétés acquises et démolies par RFF avant 2012	Respecté
	Degré	Cadre de vie	Croisement d'une conduite de gaz sous pression : Etude des conditions de rétablissement en concertation avec le gestionnaire	Étude effectuée en concertation avec le gestionnaire de fibre optique déviée	Respecté
72	Degré	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagères les Haies et gîte des Haies	Modelages réalisés (MOD0332-1, MOD0326-1 et MOD0328-1) Plantations (boisement, haies et arbres tiges) réalisées	Respecté

72	Degré	Cadre de vie	Rétablissement d'un chemin de randonnée (VC 5 passage de la ligne sous la route)	PRO 0329 réalisé (trottoir présent)	Respecté
	Degré	Cadre de vie	Acquisition de bâti directement impacté ou à proximité immédiate : habitations la Groirie	Bâti acquis et démoli par RFF avant 2012	Respecté
72	Degré	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagère au franchissement de l'Antonnière	Modelage (MOD0316-1) réalisé Plantations (haies de reconstitution de ripisylve, boisement et arbres tiges) réalisées	Respecté
72	Degré	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagères l'Antonnière	Modelage MOD0316-1 réalisé Plantations (boisements, massifs arbustifs et haie) réalisées	Respecté
72	Aigné	Milieu Naturel	Zone de fréquentation de la Chouette chevêche : mise en place de mesure compensatoire (nichoirs) si nécessaire, après étude en phase APD	Aucun habitat à Chouette Chevêche identifié dans le dossier CNPN sur ce secteur. Rendu inactif 'pas de nichoir)	Inactif
72	Degré / Aigné	Milieu physique	Bassin versant intercepté par des déblais importants : recueil des eaux et mise en place de bassins de rétention	Bassin BAE 0288-1 réalisé	Respecté
72	Aigné	Cadre de vie	Rétablissement d'un chemin de randonnée (RD 46)	Rétablissement du chemin de randonnée de la RD46 par le PRO 309 (trottoir présent)	Respecté
72	Aigné	Cadre de vie	Acquisition de bâti directement impacté ou à proximité immédiate : 2 habitations les Pierres Rouges	Bâtis acquis et démolis par RFF avant 2012	Respecté
72	Aigné	Milieu Naturel	Traversée de boisements à proximité du Grand Rolland : réalisation de boisements compensateurs	Pour l'ensemble des boisements compensateurs de la Sarthe : 14 projets techniques ont été transmis pour agrément à la DDT72; tous ont reçus un avis favorable, pour une surface totale de 138,5ha. Les plantations engagées dès 2013 ont été finalisées en 2016.	Respecté
72	Aigné	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagères, le Grand Rolland	Boisement compensateur réalisé sur modelé MOD0305-2 (comble la trouée "visuelle" entre les 2 boisements existants) et haie réalisée	Respecté
72	Aigné	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagère à proximité du lieu dit les Fontaines	Modelés réalisés Plantations réalisées (boisements)	Respecté
72	Aigné	Cadre de vie	Demande du hameau du Haut Eclair de rétablissement du CR 1 au PR 29,6 Un raccordement au nord de la LGV depuis la VC 10 vers le CR 1 peut être aménagé conjointement avec l'accès du tiroir ferroviaire	Rétablissement RDT 0292 - VC 10 en service.	Respecté
72	Aigné	Milieu Naturel	Traversée d'un corridor de déplacement local : réalisation d'ouvrage mixte (faune/hydraulique)	PRA+PGF 0303 réalisé	Respecté
72	Aigné	Cadre de vie	Rétablissement d'un chemin de randonnée	Rétablissement par le PRA 092 réalisé et équipé d'un trottoir	Respecté
72	Aigné	Acoustique	Mise en place de dispositif de protection acoustique, lieu-dit la Buchelière	Les études acoustiques (cf. chapitre "Mémoire sur l'intégration dans l'environnement" CSTCV_16715_B03) ont montré que des protections n'étaient pas nécessaires : le niveau sonore modélisé est inférieur au seuil réglementaire de 60d B(A) Le processus de réalisation des études acoustiques tel qu'il est indiqué dans le Dossier des Engagements de l'Etat, ainsi que la réglementation ont été respectés. La suite du processus (vérification de l'efficacité des mesures de protection et des niveaux sonores) sera réalisée lors de la mise en service de la ligne, conformément aux Engagements Généraux et à la réglementation en vigueur. Les bâtis sensibles (dont le niveau sonore approche le seuil : entre 59 et 60 dB(A) ) feront notamment l'objet de ces mesures dans le cadre du Bilan LOTI.	Non respecté mais résolu
72	Aigné	Acoustique	Mise en place de dispositif de protection acoustique, lieu-dit le Touzeau	Merlon MEA 0286-2 réalisé	Respecté
72	Aigné	Cadre de vie	Demande d'allongement de la tranchée couverte rue de Maquère (sa longueur définie au dossier EPDUP est de 100 m). Un allongement de 100 m de la tranchée couverte vers l'ouest (portant la longueur totale à 200 m) est à prévoir (principe validé par les partenaires du projet).	Tranchée couverte allongée de 100 m vers l'ouest	Respecté
72	Aigné	Cadre de vie	Acquisition de bâti directement impacté ou à proximité immédiate : habitations rue de la Maquère (45,47,49)	3 propriétés acquises et démolies par RFF avant 2012	Respecté
72	Aigné	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagères à la traversée du vallon du Morand	Modelage (MOD0280-1) réalisé Plantations (haies, reconstitution ripisylve, boisements) adaptées au cours d'eau et vallon réalisées	Respecté
72	Aigné	Cadre de vie	Traversée d'une zone urbaine (lotissement du domaine de Touzeau et rue de Maquère) réalisation d'une tranchée couverte au droit de la rue de Maquère	Tranchée couverte TRC 0283 réalisée (au droit de la rue Maquère et allongée de 100 m vers l'ouest)	Respecté
72	Aigné	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagères : zone urbaine (lotissement du domaine de Touzeau et rue de la Maquère)	Modelage sur tranchée couverte et de part et d'autres (MOD0286-2, MOD0285-1, 0287-1, 0280-2) réalisés Plantations (boisements, haies, alignement tiges, arbres tiges) réalisées	Respecté
72	Aigné	Cadre de vie	Demande des habitants du lieu dit Berruau d'une sécurisation de leurs sorties particulières sur la RD 304 Etude en phase APD de l'utilisation du délaissé de voirie (RD 304 actuelle)	Étude effectuée en phase APD Rétablissement de la RD 304 en place donc accès au Berruau inchangé	Respecté
72	Aigné	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagères (la Houltière)	Modelage (MOD0280-1) réalisé Plantations (haie dense) adaptées en concertation avec riverain	Respecté
72	Aigné	Cadre de vie	Passage à proximité de la zone d'activités : mise en œuvre des mesures d'accompagnement après études spécifiques	RD 304 / RD 230 en service	Respecté

72	Aigné	Cadre de vie	Demande de décalage (15 m) vers l'est du raccordement RD 82 sur la RD 304 pour permettre une extension de l'entreprise SOVOPA  A étudier en phase APD pour ménager les possibilités d'une extension future	Le barreau a bien été modifié pour permettre à SOVOPA de reconstruire un bâti.	Non respecté mais résolu
72	La Milesse	Cadre de vie	Interception d'un sentier pédestre : rétablissement des sentiers, création d'ouvrage supplémentaire ou dévoiement du sentier jusqu'à l'ouvrage le plus proche	Travaux réalisés (trottoir présent)	Respecté
72	La Milesse	Milieu physique	Forage tombant dans les emprises du projet (la Mare) : remplacement ou indemnisation	Ouvrages numéro 89 détruit et 616 et 623 : le propriétaire a été indemnisé par RFF. L'engagement est finalement respecté	Respecté
72	La Milesse	Cadre de vie	Passage sur les bâtiments d'exploitation de la Mare : Mise en œuvre des mesures d'accompagnement après études spécifiques (acquisition)	Bâtis acquis et démolis	Respecté
72	La Milesse	Cadre de vie	Passage à proximité de l'exploitation de la Gautrie : mise en œuvre des mesures d'accompagnement après études spécifiques	Pas d'acquisition Désenclavement de l'exploitation et des parcelles réalisé dans le cadre de l'aménagement foncier	Respecté
72	La Milesse	Cadre de vie	Interception de la VC11 au droit de Beslan : Conditions de rétablissement de voirie à préciser en concertation avec les acteurs concernés	Rétablissement de la VC11 (approuvé en concertation) PRO 062 et travaux de rétablissement RDT 0262-VC11 réalisés	Respecté
72	La Milesse	Cadre de vie	Acquisition de bâti directement impacté ou à proximité immédiate : habitations de la Ronce (2 habitations)	2 bâtis acquis et démolis par RFF avant 2012.	Respecté
72	La Milesse	Cadre de vie	Acquisition de bâti directement impacté ou à proximité immédiate : Beslan (4 habitations)	Bâtis acquis et démolis	Respecté
72	La Milesse	Milieu Naturel	Sites de nidification de la Chouette chevêche : investigations complémentaires pour localisation précise des sites et pose de nichoirs si nécessaire	Étude dans le cadre du dossier CNPN Habitat identifié aux Sorceries  2 nichoirs mis en place	Respecté
72	La Milesse	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagère au passage à proximité de la Salmondrière	Raccordement de la Milesse en déblai. Plantations réalisées (haie 2 rangs de plantation, arbres tiges)	Respecté
72	La Milesse	Cadre de vie	Acquisition de bâti directement impacté ou à proximité immédiate : habitations des Rochardières (2)	Bâtis acquis et démolis	Respecté
72	La Milesse	Cadre de vie	Acquisition de bâti directement impacté ou à proximité immédiate : habitations le Sauvagère	Bâtis acquis et démolis	Respecté
72	La Milesse	Cadre de vie	Acquisition de bâti directement impacté ou à proximité immédiate : habitations la Grande Vigne	Bâtis acquis et démolis	Respecté
72	La Milesse	Cadre de vie	Acquisition de bâti directement impacté ou à proximité immédiate : habitations des Sorceries (2)	Bâtis acquis et démolis	Respecté
72	La Milesse	Cadre de vie	Suppression du passage à niveau de la Ronce	La suppression a eu lieu fin 2014. Accès aux parcelles agricoles par pont de la Sauvagère (remplacement du tablier actuel de l'ouvrage réalisé à l'été 2014)	Respecté
72	La Milesse	Cadre de vie	Suppression du passage à niveau de la Gare de la Milesse-La Bazoge	Suppression a eu lieu fin 2015. Rétablissement de la RD 230 par un nouveau tracé sous maîtrise d'ouvrage ERE. Le PRA sous ligne classique réalisé sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau	Respecté
72	La Milesse	Cadre de vie	Suppression du passage à niveau de bois Roger	Début 2014. Rétablissement de la voirie par ERE (arrêté de voirie communale).	Respecté
72	La Milesse	Cadre de vie	Demandes de la commune formulées par courrier du XX Décembre 2010 portant notamment sur le futur giratoire RD82/RD230, un chemin piéton longeant les piles de l'ouvrage de la courbe vers la Bazoge et le déplacement d'un relais téléphonique existant sur la commune.  Amorce de l'accès à la future zone d'activités à réaliser avec le nouveau giratoire. Etude de la possibilité de réaliser un chemin pédestre au pied des piles du viaduc de part et d'autre de la Courbe (sans préjuger des dispositions environnementales de ce secteur, et hors franchissement du ruisseau). Conditions techniques de déplacement du pylône à étudier avec son gestionnaire TDF.	Aménagement du giratoire, chemins piétons et déplacement du relais téléphonique réalisés	Respecté
72	La Milesse	Milieu physique	Passage sur des zones humides : rétablissement des conditions d'écoulement du milieu, compensation des surfaces humides impactées	Définition des mesures compensatoires arrêtées avec les services de l'État et réalisées à l'été 2014 sur le secteur de Transmoufle	Respecté
72	La Milesse	Milieu physique	Bassin versant intercepté par des déblais importants : recueil des eaux et mise en place de bassins de rétention	Bassin BAC 0260-1 réalisé	Respecté
72	La Milesse	Milieu Naturel	Traversée d'espaces boisés (Beslan) : boisements compensateurs	Pour l'ensemble des boisements compensateurs de la Sarthe : 14 projets techniques ont été transmis pour agrément à la DDT72 ; tous ont reçus un avis favorable, pour une surface totale de 138,5 ha. Les plantations engagées dès 2013 ont été finalisées en 2016.	Respecté
72	La Bazoge / La Milesse	Paysage	Mise en œuvre de mesures d'intégration paysagère au franchissement de la vallée de la Courbe	Limitation des déboisements au strict nécessaire  Plantations réalisées (boisement, arbres tiges dont pommiers) L'association "Les Croqueurs de pommes" interviendra à l'hiver 2016-2017 pour greffer les pommiers (greffes d'essences locales).	Respecté
72	La Bazoge / La Milesse	Milieu Naturel	Franchissement de la vallée de la Courbe : mise en œuvre de mesures pour le maintien de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et des fonctions de corridors écologiques (espaces naturels sensibles)	Respect des mesures en phase chantier Suivi des eaux superficielles pendant le chantier  VIA 0255 réalisé, bassins d'assainissement provisoires enlevés, remise en état réalisée  Plantations réalisées  Site de compensation (PAOG)	Respecté

72	La Bazoge / La Milesse	<b>Milieu physique</b>	<b>Franchissement de la vallée de la Courbe (faisant l'objet d'un PPRt) : dimensionnement des ouvrages (viaduc) permettant d'assurer la transparence hydraulique</b>	VIA 0255 terminé	Respecté
----	------------------------------	------------------------	--	------------------	----------